

# L'Actu CAHAGNAISE

*Lettre d'information municipale*

N° 226

Juillet / août / septembre 2024

## SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

## HORAIRES

Lundi : 9h – 12h  
Mardi : 9h – 12h  
et 16h – 19h  
Jeudi : 9h – 12h  
Vendredi : 9h – 12h

## ADRESSE

6 route d'Aunay S/ Odon  
14240 CAHAGNES

## CONTACTS

**Téléphone :**  
02.31.77.58.46  
**Email :**  
mairie@cahagnes.fr  
**Facebook :**  
Mairie de Cahagnes  
**Site internet :**  
[www.cahagnes.fr](http://www.cahagnes.fr)

## NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17  
Urgences médicales : 15  
SOS violences  
conjugales : 39.19  
Infos COVID : 116.117

## Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

La période estivale semble déjà loin et les températures automnales sont de retour.

Nous travaillons sur les chantiers de la rentrée que sont nos trois gros projets : l'aménagement du bourg, l'extension de la cantine scolaire et le devenir du plan d'eau.

Vous avez participé nombreux à la réunion publique du 17 septembre et découvert les plans en 3D des futurs aménagements. Ces moments d'échanges avec l'équipe de la maîtrise d'œuvre, les élus et la population sont indispensables pour construire notre vision du Cahagnes de demain.

L'année 2025 sera certes une année de travaux sur l'axe principal et la rue Alphonse Allais mais surtout et enfin la concrétisation d'un projet qui nous occupe depuis le début du mandat.

Le début des travaux de la cantine scolaire a, quant à lui, été reporté à la rentrée suivante 2025/2026 pour ne pas perturber les enfants en cours d'année. Une étude complémentaire sur le bâtiment actuel nous a en effet, fait prendre du retard sur le calendrier initial.

Je vous rappelle que le traditionnel repas des aînés a lieu le dimanche 13 octobre 2024 à 12h. N'oubliez pas de venir vous inscrire au secrétariat de la mairie avant le 4 octobre.

Les activités ludiques dédiées aux seniors le jeudi après-midi, salle Edeline, reprendront le 14 novembre avec de nouveaux volontaires d'Unis Cité actuellement en formation.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous laisse prendre connaissance des décisions des deux derniers conseils municipaux.

Guillaume DUJARDIN

### Vos référents communaux :

**Voirie :** Guillaume DUJARDIN ..... Tél : 06.81.64.06.23  
**Eau :** Jean Marie MAHIEU ..... Tél : 06.29.70.82.46  
**Électricité :** Sébastien KOSLOFF ..... Tél : 06.62.54.02.25  
**Logements communaux :** Pascale GASNIER-MENANTEAU ..... Tél : 06.08.07.39.70  
**Groupe scolaire :** Mme Karine FRANÇOIS ..... Tél : 06.58.66.82.87  
**Frelons asiatiques :** M. Philippe LEMARDELÉ ..... Tél : 06.19.33.01.80

### RÉUNION DE CONSEIL DU 02 JUILLET 2024

Etaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean-Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

Etaient absentes et représentées :

- Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU a donné pouvoir à M Georges LÉVÊQUE ;
- Mme Céline MATHELIER a donné pouvoir à Mme Emmanuelle BEIGNON.

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

### RÉUNION DE CONSEIL DU 10 SEPTEMBRE 2024

Etaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

## RESSOURCES HUMAINES

### **Renouvellement du contrat PEC à l'école maternelle**

Le contrat de l'agent en place est renouvelé une dernière fois à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 : adopté à l'unanimité.

### **Recrutement d'un vacataire**

Un agent vacataire a été recruté du 22 juillet au 31 août pour effectuer l'entretien et la remise des clés de la salle polyvalente, de la salle Edeline et du centre d'accueil, et assurer un renfort auprès de l'agent chargé des gîtes.

### **Protection sociale complémentaire santé et prévoyance pour les agents**

Depuis 2007, dans le cadre de leur politique d'accompagnement social à l'emploi, les collectivités locales et leurs établissements ont la possibilité de participer financièrement aux contrats souscrits par leurs agents en matière de santé et/ou de prévoyance, pour faciliter l'accès aux soins et couvrir la perte de rémunération en cas d'arrêt prolongé de travail lié à une maladie ou à un accident.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les employeurs du secteur privé ont l'obligation de proposer une couverture complémentaire de santé collective à l'ensemble de leurs salariés, avec une obligation de financement au minimum de 50% de la cotisation. Les salariés, quant à eux, ont en principe l'obligation d'adhérer à la mutuelle collective. Dans le but d'harmoniser les pratiques et les droits entre la fonction publique et les entreprises privées, le législateur a souhaité engager une réforme de la protection sociale complémentaire à travers la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Les nouvelles obligations en matière de protection sociale complémentaire redéfinissent la participation des employeurs publics au financement des garanties de protection

sociale complémentaire (santé et prévoyance) de leurs agents fonctionnaires et contractuels de droit public.

Ainsi, la **participation financière** des employeurs publics, jusqu'à présent facultative, deviendra **obligatoire au 1er janvier 2025** pour les contrats de prévoyance souscrits par la voie de la labellisation ou de la convention de participation. L'aide de l'employeur sera de 7 € minimum / agent ;

Et **obligatoire au 1er janvier 2026 pour les contrats de santé** souscrits par la voie de la labellisation ou de la convention de participation. L'aide de l'employeur sera alors de 15 € minimum /agent.

Depuis 2013, la commune de Cahagnes participe à la protection sociale complémentaire santé dans le cadre d'une procédure de labellisation. Dans un but d'intérêt social, la collectivité avait souhaité moduler la participation en prenant en compte la situation familiale de l'agent.

Ainsi en 2024, il est versé chaque mois pour 5 agents ayant choisi un contrat labellisé :

- adhérent (agent de la collectivité) : 15,08 €
- conjoint : 12,56 €
- enfant : 6,28 € (par enfant)

Interrogés, les agents souhaitent rester sur des contrats labellisés auprès d'un organisme de leur choix, plutôt que d'opter pour la convention de participation avec la MNT-MGEN qui a été retenue par le Centre de Gestion du Calvados.

La nouvelle proposition sera soumise à l'avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion du Calvados qui se réunira le 27 septembre 2024.

Le conseil municipal a proposé la participation minimum fixée par le décret de 7 € / agent pour la protection sociale complémentaire prévoyance et une modulation de la participation plus importante pour la protection sociale complémentaire santé, à savoir :

- adhérent (agent de la collectivité) : 25 €
- conjoint : 5 €
- enfant : 5 € (par enfant)

## SÉCURITÉ INFORMATIQUE MAIRIE

Les collectivités territoriales sont fréquemment les cibles de cyberattaques.

La commune a déjà réalisé un pré-diagnostic le 27/09/2022 par le service de cybersécurité de la gendarmerie, qui est un pré requis pour bénéficier de l'appui du CDG14.

Cet audit révèle une vulnérabilité importante.

L'entreprise AIDEC Informatique a proposé un devis de 4209,60 € HT pour la mise en place de solutions de cybersécurité à la mairie. AIDEC assure déjà actuellement la maintenance du matériel informatique.

Dans le cadre de partenariat entre le CDG14 (Centre de Gestion du Calvados) et l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) en matière de sécurité, nous pouvons bénéficier d'une aide financière pour la mise en place de solutions simples en matière de sécurité informatique sous certaines conditions, selon une grille définie par le CDG14.

Il est donc proposé de demander la subvention au centre de gestion. Aujourd'hui il n'y a qu'une boîte mail de la mairie et celle de l'agence postale. L'idée est que chaque secrétaire travaille avec une boîte mail différente (urbanisme, compta, état civil. Actuellement la sauvegarde est réalisée en Allemagne, ce qui n'est pas conseillé pour sauvegarder toutes nos données, notamment celles de l'état-civil.

Au vu du devis présenté de 4209,60 € HT, l'aide pourrait être de 1066 €.

Seulement 2000€ ayant été prévus au budget, une décision modificative devra être prise par la suite : adopté à l'unanimité.

## Validation de la phase diagnostic et esquisse

En complément du diagnostic de la maîtrise d'œuvre et du bilan de l'existant, une étude de sol a été réalisée afin de confirmer la possibilité technique de réaliser une extension. Les conclusions de cette étude étant favorables au projet initial, il n'y a pas de contre-indication pour poursuivre le projet dans ce sens. Ce choix de conservation du bâtiment existant va permettre d'obtenir le fonds vert et de déposer un dossier DETR.

Le projet de travaux en phase esquisse a été présenté, il comprend :

- La rénovation thermique complète (isolation, système de chauffage, ventilation, etc.) pour améliorer le gain énergétique.
- Remplacement de la couverture et de la charpente existante.
- Amélioration de l'acoustique de la salle existante.
- Identité architecturale et travail sur les façades.
- Organisation intérieure, gestion des flux et des accès du bâtiment à optimiser.
- Agrandissement avec création d'une deuxième salle de repas pour 200 places / salle associative. Suppression de l'ancienne cuve à fuel et de son local.
- Création d'un sas d'entrée avec lavabos et sanitaires pour les enfants.
- Agrandissement des locaux de l'office pour marche en avant / livraisons / rangements (PAI). Agrandissement des vestiaires/sanitaires + création d'une salle de pause pour le personnel.

La surface totale du projet représente 345 m<sup>2</sup>.

CANTINE SCOLAIRE		CANTINE SCOLAIRE	
DEPENSES PREVISIONNELLES HT		RECETTES PREVISIONNELLES HT	
MOE	63 585 €	DEPARTEMENT	187 500 €
CT/SPS	6 000 €	DETR	174 840 €
OPC/SSI	7 870 €	FONDS VERT	103 200 €
Etudes complémentaires	12 309 €	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>511 861 €</b>
<b>SOUS TOTAL ETUDE</b>	<b>81 894 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>977 401 €</b>
<b>CLOS COUVERT</b>	<b>476 699 €</b>		
<b>SECOND ŒUVRE</b>	<b>152 808 €</b>		
<b>ELECTRICITE</b>	<b>40 000 €</b>		
<b>PLOMBERIE/CHAUFFAGE/VE NTIL</b>	<b>162 000 €</b>		
<b>EQUIPEMENT OFFICE</b>	<b>30 000 €</b>		
<b>OPTIONS</b>	<b>34 000 €</b>		
<b>SOUS TOTAL TRAVAUX</b>	<b>895 507 €</b>		
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>977 401 €</b>		

Les associations pourront utiliser la partie extension pour les assemblées générales où actuellement cela se passe dans le club house ou dans les salles non adaptées et trop bruyantes.

Un ergothérapeute sera consulté ainsi que le personnel de la cantine pour un aménagement des locaux adapté au mieux.

Les travaux commenceraient en septembre 2025. Le déménagement se ferait sur la période de l'été. La réception du chantier serait prévue à l'été 2026. Retour de l'avant-projet d'ici fin octobre.

Le conseil municipal valide à l'unanimité les éléments du diagnostic, l'esquisse du projet ainsi que le plan de financement au stade esquisse. La phase AVP peut donc se poursuivre et les partenaires institutionnels vont pouvoir être sollicités (Etat dans le cadre de la DETR 2025 et Département dans le cadre de l'APCR+).

## PROJET AMÉNAGEMENT DU BOURG - Réunion publique du 17 septembre 2024



Une cinquantaine de personnes est venue assister à la présentation du projet dans la salle polyvalente à 19h, pendant près de 2 heures.

Agnès SPALART, architecte et le Maire ont exposé les 4 objectifs de ce projet phare du mandat.

- Ralentir la vitesse sur l'axe de traversée du bourg et améliorer la circulation piétons/cyclistes (marquage au sol des entrées et sorties de bourg, écluses, plateaux, stationnements en quinconce, voie verte partagée, piste cyclable sécurisée...);
- Mettre en place une meilleure gestion des eaux pluviales (jardins de pluie, noues sur l'îlot central);
- Créer des espaces de convivialité dans le bourg, au gymnase et écoles;
- Paysager la RD54 et la place des fêtes.

Des plans en 3D ont permis de mieux visualiser les changements et de se projeter dans le Cahagnes de demain. Les revêtements de sol envisagés sont également décrits.

Des places de stationnement seront matérialisées (dont une partie végétalisée) et de nouveaux parkings arborés créés (cimetière, gymnase, bus scolaires, RD54) ou agrandis et structurés. Une nouvelle voie d'accès à la salle Edeline sera créée derrière le presbytère. La sécurité a été au centre de l'ensemble des aménagements proposés.

Le projet a été pensé dans sa globalité et avec les futurs aménagements qui empiéteront sur l'ex-friche industrielle en cours d'acquisition via l'EPFN.

La première phase de travaux programmée en 2025 concernera les entrées Nord et Sud ainsi que la rue Alphonse Allais. Compte tenu du budget important de ce projet, **les autres tranches de travaux seront étalées après ceux de l'extension de la cantine.**

De nombreuses questions ou remarques, relatives au stationnement aux abords des écoles, l'entrée unique et le flux des élèves, le besoin d'un abris couvert, l'arrêt unique du bus Vert au niveau de l'église, l'emplacement pour les forains de la fête de l'Ascension ont été prises en compte afin de répondre aux attentes des habitants dans la mesure des faisabilités techniques et la cohérence du projet global.

Certaines habitudes individuelles évolueront, notamment grâce au développement des mobilités douces inexistantes à ce jour. Cela demandera un temps d'adaptation pour certains mais nous devons allier sécurité et cadre de vie pour l'ensemble de la population et penser collectif.

Le chiffrage au stade avant-projet est le suivant et peut encore changer.

Bien évidemment, les subventions de l'Etat et du Département couvriront une partie des dépenses.

	VRD	EV-mobilier	Total
Entrée Nord	623 638,68	45 300,00	668 938,68
Entrée Sud	213 261,13	24 100,00	237 361,13
Rue Allais	113 984,75	58 400,00	172 384,75
Reste	670 298,20	167 050,00	837 348,20
Total			1 916 032,76

## INCIVILITÉS ROUTIÈRES

Elles sont de plus en plus nombreuses sur notre commune, et les limitations de vitesse sont moins respectées. Nos petites routes ne permettent pas toujours les croisements et la vitesse des véhicules est souvent excessive au regard de la largeur des routes. Il en va de la sécurité des piétons et des conducteurs eux-mêmes. Nous avons eu à déplorer plusieurs accidents grave dernièrement.

La route de Villers-Bocage ou encore le carrefour de La Londe ont été évoqués.

En l'absence de signalisation (panneau, marquage au sol..), ou au vu du profil de certaines routes (sommet de côte, virages...) il n'est pas possible d'effectuer de contrôles, ni de verbaliser.

Une réflexion va être menée avec les services du Département afin de proposer une solution pour le stationnement gênant, casser la vitesse aux points dangereux, sans engendrer des coûts trop importants pour la commune.

Le conseil municipal des jeunes travaille de son côté sur des panneaux de sensibilisation sur les routes communales.

*Les Infos*

## MUNICIPALES

### PERMANENCE A CAHAGNES POUR VOS QUESTIONS SUR LA FIBRE



La délégation de service public **Altitude Infra Calvados** a pour missions :

- Coordonner la construction du **Réseau Fibre Calvados Normandie**,
- Assurer la gestion et la commercialisation auprès des opérateurs présents sur le réseau,
- Exploiter, en assurant la maintenance du Réseau Fibre Calvados Normandie.

Afin de pouvoir répondre aux interrogations de tous les administrés et anticiper l'arrêt du cuivre, **Altitude Infra Calvados** organise une **Permanence Fibre** à la **mairie** de Cahagnes le **mardi 08 octobre** 2024 **de 15h00 à 17h00**.

**Dates à retenir**

Notre traditionnel repas pour nos aînés de 67 ans et plus aura lieu le **dimanche 13 octobre** à la salle polyvalente. Les conjoints n'ayant pas l'âge requis, peuvent participer au repas en payant leur part de 25 €. Cette somme sera à déposer à la mairie, par chèque, lors de l'inscription. Contactez le secrétariat de mairie pour vous inscrire.

**MÉMOIRE - CÉRÉMONIES****Cérémonie du Mondant**

L'accueil des descendants du Lieutenant James Marshall Cornwall a eu lieu le samedi 27 juillet à la salle Edeline autour de l'exposition sur les civiles en 1944.

A l'issue de l'office religieux, la cérémonie du 28 juillet au cimetière du Mondant en présence de Madame la Sous-Préfète et de Madame Corinne Féret, sénatrice, nos amis anglais, membres de la famille et du régiment des Grenadiers Guards, s'est déroulé sous un magnifique soleil et au son de la cornemuse et du clairon.

Ce moment de recueillement sur l'unique tombe en ce lieu et d'hommage aux victimes civiles a rassemblé aussi bien nos jeunes que nos anciens combattants et porte-drapeaux.

**Cérémonie du 11 Novembre**

Cette année la commune organise la cérémonie à 11h devant le Monument aux morts et reçoit les maires et anciens combattants des communes voisines de Saint-Pierre-du-Fresne, Brémoy, Les Loges.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie à la salle Edeline.

**FÉLICITATIONS**

Nous sommes heureux de vous informer qu'à l'issue du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » 2024 un jeune de notre commune est lauréat au niveau départemental. Félicitations à Monsieur Jules MATHELIER qui a reçu la médaille d'Argent « Lad Driver - Lad Jockey ».

# DÉCLARATION OBLIGATOIRE DÈS LE 1<sup>ER</sup> PORC

**DÉTENTEURS DE PORCS OU DE SANGLIERS**



**DÉCLARATION OBLIGATOIRE  
ET VIGILANCE PPA**




La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine. Elle circule dans plusieurs pays européens.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.


Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons, conformément à la réglementation en vigueur, de :

- DÉCLARER VOS ANIMAUX**  
Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.  
La déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire dès 1 seul porc ou sanglier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. La déclaration est à faire auprès de l'EEIE (Établissement de l'élevage) : cf fiche au verso.
- RESPECTER DES MESURES SANITAIRES**
  - Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas ou autres déchets de cuisine.
  - Évitez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des sangliers sauvages (déboues aux normes, mise en bâtiment...).
  - N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'une zone infectée.
  - Tout vétérinaire doit mettre une tenue et des bottes propres et se laver les mains (passage par le sas sanitaire) avant d'entrer en contact avec vos animaux.
  - Évitez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact depuis moins de 48 h avec des porcs ou des sangliers de pays infectés (élevage ou chasse).
  - Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenus, bottes, voiture), ni trophées, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse.
  - Pour les élevages commerciaux : participez à une formation biosécurité réglementaire (contacter votre vétérinaire, OP, GDS, Association sanitaire porcine régionale ou Chambre d'agriculture).
- CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE**  
Perte d'appétit, fièvre (> de 40°C), abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen, ou mortalité anormale → Contactez votre vétérinaire au plus vite.

**agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir**  
Pour suivre l'évolution sanitaire en Europe et la liste des pays infectés : [www.platforme-sa.fr](http://www.platforme-sa.fr)








Contact de l'établissement de l'élevage dans le calvados :  
AICC – 14 rue A. Fleming – BP 60102 – 14205 HEROUVILLE SAINT CLIR  
02.31.46.84.40 – [accueil@aicc-identification.com](mailto:accueil@aicc-identification.com)

**COMPOSTER,  
C'EST PRATIQUE !**



**15€**

**RÉCUPÉREZ VOTRE COMPOSTEUR !**

**SAMEDI 12 OCTOBRE DE 9H À 12H**  
**PARKING DE LA SALLE EDELINE - CAHAGNES**

**Stocks limités, réservation obligatoire sur [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr)**

Composteur bois 300 litres + bioseau à couvercle de 10 litres  
Limité à un par foyer  
Fourni en kit à monter soi-même (tient dans le coffre d'une voiture)  
Règlement par chèque uniquement à l'ordre du Trésor Public.  
Opération subventionnée par le SEROC.



Avec le concours financier de



Réserver votre composteur au SEROC par internet [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr) ou par téléphone : 02 31 51 69 60



# Le mot des assos

## L'ASSOCIATION CULTURE ET HISTOIRE DE CAHAGNES : ACHC

Le samedi 6 juillet 2024, plus de 300 personnes ont assisté à la projection du film documentaire "Le chemin de de l'exode de cahagnes à Neuvy En Mauges été 1944".

Des témoignages, qui à l'occasion de ce 80<sup>ème</sup> anniversaire, font le rappel de cette mémoire liant nos deux villages et de la continuité de ces échanges volontaires et chaleureux.



### L'opération Bluecoat



Pour ce 80<sup>ème</sup> anniversaire du D-Day et de la bataille de Normandie, notre Association Histoire et Culture de Cahagnes a organisé la journée du 10 août pour se souvenir de l'opération Bluecoat qui a permis de libérer Cahagnes et le Bocage Normand.

40 personnes, en bus, ont suivi le même cheminement que les alliés anglais qui ont permis la libération du Mont Pinçon. Cette journée a permis de partager ce devoir de mémoire et de rendre hommage aux victimes civiles de notre commune, au Plessis-Grimoult et à Saint Charles de Percy ainsi qu'aux 809 soldats du Commonwealth qui reposent au cimetière militaire.

Les commentaires ont été donnés par Philippe Bernouis et Stéphane Jacquet.

L'association culture et histoire de cahagnes ACHC vous invite à l'inauguration du panneau explicatif en commémoration sur le crash du B17 en octobre 1943 à Cahagnes pour rendre hommage aux helpers normands et à la résistance française.

Rendez-vous le **dimanche 6 octobre 2024 à 11h sur le parking de la vallée de Craham** à Cahagnes ; cet événement sera suivi d'un vin d'honneur au chalet des étangs de Craham.



## AMICALE DE LA GYM VOLONTAIRE DE CAHAGNES

Les séances de gym volontaire ont repris **tous les mardis à 10h00** au gymnase de Cahagnes. Toutes nouvelles inscriptions sont les bienvenues.

Téléphone : 06.86.45.00.77 ou 06.59.65.60.26

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) A FAIT SA RENTRÉE.

L'assemblée générale a eu lieu le 13 septembre dernier. L'occasion d'accueillir les nouveaux membres et de remercier l'ensemble des personnes ayant contribué aux différentes animations de l'année scolaire passée. Le bilan moral et financier a été présenté et le bureau élu. Les Directrices des écoles recevront prochainement les sommes présentées lors de cette assemblée.

Les premières animations 2024/2025 ont été évoquées. Il y aura, entre autres, dans un premier temps le Marché de Noël le dimanche 1<sup>er</sup> décembre prochain.

L'assemblée générale s'est conclue autour d'un verre de l'amitié.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : [ape.cahagnes@gmail.com](mailto:ape.cahagnes@gmail.com) – Facebook : APE Cahagnes

## LA BOUËTE A MEUZ'HIK

Vous aimez la musique 🎵 ? Soutenez MEUH'ZIK 🍷 !

Seul et unique festival éclectique du pré-bocage normand gratuit ! 🍷

**Les 4 et 5 octobre 2024.**

**Participez à la cagnotte en ligne en un clic et partagez avec vos amis ! :**

[https://www.leetchi.com/fr/c/festival-meuhzik-edition-2024-8988525?utm\\_source=copylink&utm\\_medium=social\\_sharing](https://www.leetchi.com/fr/c/festival-meuhzik-edition-2024-8988525?utm_source=copylink&utm_medium=social_sharing)

leetchi:

Merci à tous, Meuhzicalement vôtre, L'équipe de La Bouëte à Meuh'Zik.

## LE COMITÉ DE JUMELAGE

**1- Assemblée Générale** du comité de Jumelage

Nous vous invitons à l'assemblée générale du comité de jumelage qui se déroulera le **jeudi 7 novembre à 20h00 à la salle Edeline.**

L'ordre du jour est :

Accueil des nouvelles familles

Bilans moral et financier

Projets 2024/2025

Questions diverses

**2- Soirée Beaujolais**

Le comité de jumelage organise une **soirée Beaujolais** le **vendredi 22 novembre** à partir de 19h00 à la salle Edeline.

Au menu, il y aura des planches charcuteries/fromages, des desserts et du Beaujolais.

D'ores et déjà, n'hésitez pas à réserver votre soirée auprès de Sophie au 07 81 67 89 50.

## CMJ et COMITÉ DES FÊTES

Le Conseil Municipal des Jeunes et le Comité des Fêtes organisent une opération Téléthon le **vendredi 29 novembre à partir de 18h45.**

**TELETHON**  
**2024**



Illumination de la commune, Course à pied, Tournoi de baby-foot, Fil rouge, Vente de crêpes et vin chaud...

Pour pouvoir organiser notre fil rouge **nous avons besoin de bouchons en plastique** que vous pouvez déposer à la Mairie jusqu'au 29 novembre.

**LE COMITE DES FETES DE  
CAHAGNES accueille le  
groupe de théâtre**

"Les tourneboules" de Saint-Georges d'Aunay

**SAMEDI 19 OCTOBRE 2024**  
20H à la salle polyvalente

ouverture des portes à 19h30

**PLOUTOS DIEU  
DU FRIC**



**Buvette**  
sur place

**Entrée 5 €**  
gratuit -12ans

A promotional graphic for the Journée Défense et Citoyenneté (JDC). On the left, a blue speech bubble contains the text "BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT". In the center is the JDC logo, a red and white shield with "JDC" inside. To the right, a group of four people in military uniforms (two men and two women) stand against a blue background with radiating lines. A banner across them reads "JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ". In the foreground, a young woman smiles, with a red banner below her that says "DEVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !".

Vous avez 3 mois après votre 16<sup>ème</sup> anniversaire pour venir vous faire recenser à la mairie avec le **livret de famille**, un **justificatif de domicile** et votre **carte d'identité**.

# LOISIRS A CAHAGNES

Vous avez envie de courir et de vous remettre en forme sans vous prendre la tête ?

Le faire à plusieurs, c'est mieux !!!

## ENTRETIEN PHYSIQUE



**Lieu** : gymnase intercommunal de Cahagnes

**Public** : sportifs occasionnels et non confirmés, adultes (hommes et femmes) et ados (à partir de 16 ans)

**Jour et horaire** : mercredi, de 19h45 à 20h45. **A partir du mercredi 2 octobre 2024.**

**Tarif** : 50 euros pour l'année.

**Contenu** : course de courte durée, renforcement musculaire (abdos, dorsaux, fessiers, gainage...), assouplissements, travail de coordination, étirements...

Prévoir un certificat médical autorisant la pratique de l'activité. Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Joachim Hay, éducateur sportif de la commune, au stade au 02.31.25.24.26 ou au 06.14.83.15.92.

Une tenue sportive est obligatoire (**Chaussures de sport obligatoires à utiliser uniquement dans le gymnase !!!**).



## CENTRE DE LOISIRS LES P'TITS MONSTRES RIGOLOS DATES D'OUVERTURE PETITES VACANCES 2024 / 2025



PERIODE	DATES D'OUVERTURE	Date du début des inscriptions sur le portail famille *
Vacances de la Toussaint	Du 21 au 25 octobre 2024	A partir de septembre 2024
Vacances de Noël	Du 23 au 27 décembre 2024	A partir de novembre 2024
Vacances d'Hiver	Du 10 au 14 février 2025	A partir de janvier 2025
Vacances de Printemps	Du 7 au 11 avril 2025	A partir de mars 2025

\* Portail famille : [lesptitsmonstres.pbi.connecthys.com](https://lesptitsmonstres.pbi.connecthys.com) (Minimum de 3 journées complètes sur la semaine). Pour toutes infos, contactez le service enfance-jeunesse de PBI au 02.31.77.57.48 (choix 2) / [alsh@pbi14.fr](mailto:alsh@pbi14.fr)

**22 NOVEMBRE 2024**



**LE BEAUJOLAIS  
NOUVEAU EST  
ARRIVÉ**

12 € LA PLANCHE DE CHARCUTERIE - FROMAGE  
POUR 2 PERSONNES

VENTE DE BEAUJOLAIS - DESSERTS SUR PLACE

RÉSERVATION CONSEILLÉE AUPRÈS DE  
SOPHIE AU 07.81.67.89.50



**SALLE EDELINE DE CAHAGNES  
A PARTIR DE 19 H 00**

**ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DE  
JUMELAGE DE CAHAGNES**

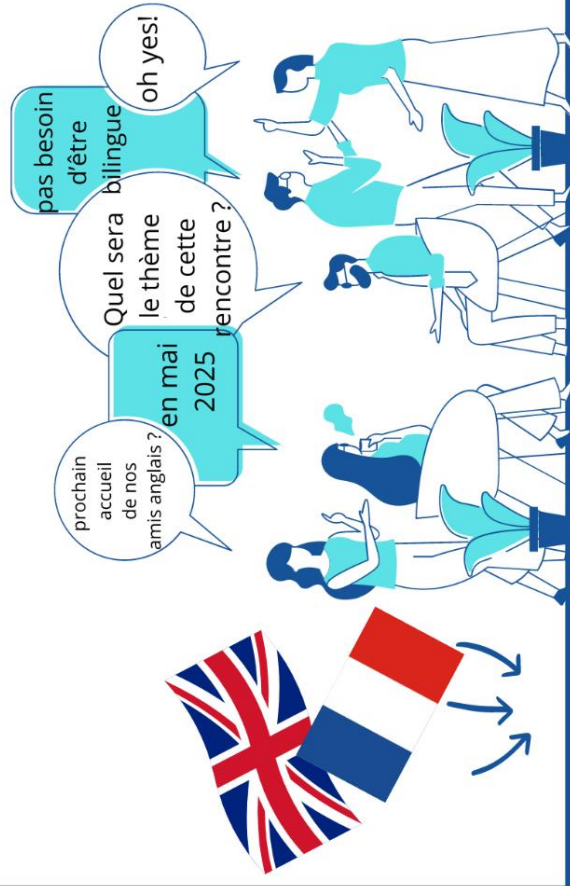
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé



**JEUDI 7 NOVEMBRE**

**Assemblée Générale  
Comité de Jumelage  
Cahagnes - Horsted Keynes**

**VENEZ NOUS RENCONTRER !**



**Verre de l'amitié à l'issue de l'AG !**



**Salle Edeline - 20 h**

4 & 5 OCTOBRE 2024

ENTRÉE  
GRATUITE

2<sup>ème</sup>

2

EDITION

# FESTIVAL MEUH'ZIK

CAHAGNES (14)

À LA SALLE POLYVALENTE  
RESTAURATION SUR PLACE

Vendredi de 19h à 23h30

Samedi de 13h30 à 23h30



# PROGRAMMATION

## VENDREDI 4 OCTOBRE

- 19H00 LES BRETelles CHANTANTES -  
MUSIQUE TRADITIONNELLE
- 20H30 THIBAUT WOLF - CHANSON  
FRANCAISE
- 22H00 THE BACKERS - ROCK/RAP/PUNK

## SAMEDI 5 OCTOBRE

- 13H30 ALIZARINE - PUNK
- 15H00 CATHARSIS - MÉTAL ROCK
- 16H30 70 DEGREES - COMPOSITIONS DE  
ROCK ANGLAIS
- 18H00 REM'S & THE DOC - RAP
- 19H30 SPLEEN MANTIS - ROCK FUNK
- 21H00 NOUES'VEL SIENNE - ÉCOLE DE  
MUSIQUE REPRISSES
- 22H30 ELYXIR - REPRISSES POP/ROCK